

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEYRAS

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2019 – 20 H

12 Conseillers municipaux présents, 2 excusés ayant donné procuration, 1 excusé.

14 Conseillers sur 15 ont pris part au vote.

▪ **D.M. N° 2 AU BP 2019 COMMUNE :**

des mouvements de crédits en section d'investissement ainsi que des ajouts de recettes et dépenses de fonctionnement sont actés au BP 2019

▪ **AUTORISATION DE PAIEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 :**

le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2020 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2019

▪ **TRÉSORIERE :**

l'indemnité de conseil est accordée pour l'année 2019 ainsi que l'autorisation générale et permanente de poursuite pour les titres restant impayés à la commune.

▪ **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE :**

La ré-adhésion à la convention souscrite par le cdg07 pour le risque « prévoyance » est actée pour 2020/2025. La participation financière de la commune est portée de 17 € à 18€/mois pour chaque employé communal.

▪ **POSTE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL :**

Création d'un poste catégorie C aux services techniques, à compter du 1er janvier 2020

▪ **AUTORISATION D'ENGAGEMENT des DEPENSES DE RECEPTION :**

Comme l'oblige les textes de loi, le conseil approuve les détails proposés par Mme le Maire, concernant les dépenses aux articles 6232 et 6257 – Réceptions, fêtes et cérémonies

▪ **LANCEMENT PROCEDURE DE CESSION D'UN CHEMIN RURAL - QUARTIER LE PLOT :**

Seuls les noms des propriétaires concernés par la rétrocession du chemin communal ont été rectifiés à la délibération du 03/06/2019 approuvant cette cession et autorisant la réalisation d'une enquête publique. Mention est faite de la nécessité de contacter le SDEA pour avis, le terrain concerné pour ce syndicat se situant en fin du chemin.

▪ **AUTORISATION DE POURSUITES ET RUPTURE du CONTRAT de LOCATION-GERANCE - BAR RESTAURANT L'ALAMBIC :**

Les obligations du contrat de location-gérance n'étant pas respectées, Mme le Maire est autorisée à engager une procédure de dénonciation du contrat.

▪ **SUPPRESSION REGIE DE RECETTES AIRE DECAMPING CARS :**

L'encaisse en numéraire pour la gestion de la régie devant être supprimé par les services de l'État, le Conseil Municipal décide de la suppression de cette régie au 31 décembre 2019. L'aire de camping-cars sera en accès libre, sans rechargement d'eau ni électricité dans l'attente d'une solution plus adéquate – étude du rattachement à une régie communale existante et règlement par terminal CB ou en ligne - 1 abstention.

▪ **SUBVENTIONS 2020:**

Suite à la réception de demandes de subvention, le Conseil Municipal donne un accord de principe au budget 2020 à ADAPEI 07 : 100 € pour fournitures éducatives et scolaires, un enfant de la commune fréquentant l'établissement de Lalevade et 150 € à l'association de Thueyts organisant le trail de la Chaussée des géants pour les scolaires du secteur le 06/06/2020.

▪ **REGLEMENT CANTINE SCOLAIRE :**

Un paragraphe concernant les règles pour les enfants rencontrant des problèmes d'allergies et/ou d'intolérances, conformément à la réglementation en vigueur, a été adopté et sera ajouté au règlement, indiquant également le protocole à respecter pour les parents et le personnel municipal de la cantine.

▪ **CONVENTION de TRANSFERT TEMPORAIRE MAITRISE OUVRAGE POUR REALISATION AMENAGEMENT TRAVERSE AGGLOMERATION RD536 :**

Le Conseil Municipal charge Mme le Maire de la signature d'une convention avec le Département 07 concernant ce transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de l'aménagement de la traverse de Meyras sur la RD 536 – quartier Champagne.

Séance levée à 22H15